



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 66016

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés que rencontrent les familles modestes pour adopter un enfant. Parmi les critères exigés, les demandeurs doivent attester de ressources suffisantes pour élever l'enfant. Cette condition présente pour les familles aux revenus modestes un véritable obstacle financier qui amenuise leur chance de réussite. En conséquence, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de réformer ce système en mettant en place des mesures palliatives tels que des dispositifs fiscaux incitatifs à destination des familles intéressées.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dupilet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66016

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5294